

Lundi 10 juin 2013 - N° 180

Sommaire

- **Bruxelles** Page 2
Éco-innovations : un financement efficace
- **L'essentiel** Page 2-3
- Déchets : la TGAC, un signal prix faussé
- Innovation : La Rochelle soutient les éco-entreprises
- **Appels à projets** Page 3
Bâtiment : basse consommation en Aquitaine
- **Brevets** Page 4-5
Air, bâtiment, biomasse, bruit, déchets, énergie
- **Technologies** Page 4-5
Air : Alcion récupère l'ammoniac du compostage
- **Économie & finance** Page 6
- Effluents : Orège passe un nouveau cap
- Photovoltaïque : des droits de douane risqués
- **Éclairage** Page 7
Bâtiment : la timide conversion aux biomatériaux
- **Carnet** Page 8
Syndicat de l'éclairage, EcoDDS, Anru
- **Interview** Page 8
Françoise Gorga, responsable recherche et innovation à l'Ania

L'ÉVÈNEMENT

Smart grid : dans les starting-blocks

La déclaration est presque passée inaperçue. « L'objectif de diviser par deux la consommation d'énergie de la France à l'horizon 2050 est crédible », a glissé Delphine Batho, le 4 juin, au colloque Smart Grid Paris, comme si elle prenait position sur ce sujet très clivant au sein du conseil national du débat sur la transition énergétique (voir *EMC* n° 179). « Le grand enjeu est de découpler la consommation d'énergie et la croissance économique », a-t-elle ajouté, défendant le rôle de l'efficacité énergétique active. Et la ministre de l'écologie de préciser ses intentions : « La première pierre, c'est le compteur électrique communicant. Je souhaite que le lancement des appels d'offres soit décidé d'ici à la fin juin. » Delphine Batho a aussi exprimé le souhait que « les économies d'énergie actives puissent bénéficier de tous les dispositifs de soutien : certificats d'économie d'énergie, crédit d'impôt développement durable, éco-PTZ... » Elle a par ailleurs demandé à son administration de lui faire des propositions pour simplifier la réglementation sur les réseaux électriques. Au-delà des déclarations

d'intention, l'événement a surtout été, pour les industriels, l'occasion d'officialiser des partenariats. C'est le cas pour le projet « Postes électriques intelligents ». Porté par RTE, il réunit Alstom Grid, Schneider Electric, Alcatel-Lucent, ERDF et Neelogy. D'un montant de 32 millions d'euros et d'une durée de quatre ans, il portera sur deux postes électriques dans la Somme. Avec un double enjeu : l'intégration des renouvelables et la cyber-sécurité. Les postes seront équipés de stations météo et de nouveaux logiciels pour tester des fonctions d'adaptation du réseau aux conditions climatiques et aux défauts sur les lignes. « Une première mondiale », a promis Laurent Schmitt, vice-président innovation d'Alstom Grid. En parallèle, sa société a signé un accord de coopération avec Intel « dans le domaine des réseaux et des villes intelligentes ». Leurs travaux « se concentreront sur l'intelligence distribuée et la sécurisation des systèmes d'information », a précisé Alstom Grid. À noter aussi, le partenariat entre ERDF et Saft pour coupler renouvelables et stockage d'énergie. TB

LE CHIFFRE

2,5

La production mondiale d'électricité a été multipliée par 2,5 entre 1980 et 2010 pour atteindre 21 400 térawattheures (CGDD).

DÉCHETS

Europlasma à l'arrêt

Depuis le mois de mars, l'usine de gazéification de déchets (DIB) et biomasse d'Europlasma est à l'arrêt pour réparation. La chute des températures cet hiver a entraîné le gel de certains équipements, poussant à la suspension de l'activité. Destinée à produire à pleine puissance 12 mégawatts, l'usine CHO Morcenx n'a atteint pour le moment que 6 MW, plombée par un dysfonctionnement technique. À ce jour, la date de redémarrage n'est pas connue et la cotation sur Alternext Paris est suspendue depuis le 15 avril. Alimentée par des DIB locaux (37 000 t/an) et des plaquettes forestières (15 000 t/an), l'usine a nécessité un investissement total de 50 millions d'euros. Malgré ces aléas techniques, CHO Morcenx devrait faire des petits d'ici à cinq ans, pour répondre à la demande. Europlasma envisage en effet rapidement de développer huit autres installations similaires en France et au Royaume-Uni. L'objectif d'ici à 2020 porte sur 75 usines, en ciblant notamment le marché asiatique via son partenaire japonais Kobelco. CM

Madame, Monsieur,

Environnement Magazine – Cleantech apporte aux éco-décideurs une veille économique et technique consacrée au green business et au développement durable.

La rédaction de la lettre Cleantech d'*Environnement Magazine* a souhaité pouvoir vous offrir, en tant que source d'information privilégiée, une remise spéciale sur l'offre d'abonnement pour vous permettre la lecture régulière de l'hebdomadaire.

Nous vous avons réservé l'offre privilège ci-dessous.

Nous espérons pouvoir vous compter dès le prochain numéro parmi nos lecteurs, décideurs de l'économie de demain.

Bonne lecture,



Charles-Henry Dubail
Directeur de la publication.

Offre d'abonnement réservée aux contacts de la rédaction -30%

Abonnement pour 6 mois à *Environnement Magazine – Cleantech*

20 numéros + l'accès libre et illimité aux PDF des anciens numéros + l'accès aux archives d'*Environnement Magazine Cleantech*, sur www.environnement-magazine.fr

Chaque **vendredi** vous recevez **la version PDF** par e-mail et le **lundi suivant la version papier** sur votre bureau !
Exceptionnellement pour **336 € au lieu de 480 € TTC**

Comment vous abonner ?

→ **Par internet, ici.** → **Par téléphone au 01 53 45 96 68** → **Par courrier**, en renvoyant ce coupon à :
VICTOIRES EDITIONS – Service « Abonnement » 38, rue Croix-des-Petits-Champs – CS 30016 – 75038 Paris Cedex 01.

Oui, je m'abonne pour 6 mois

Je joins mon règlement par :

Chèque bancaire ou postal à l'ordre d'ENVIRONNEMENT MAGAZINE - Cleantech

Carte bancaire N°

Expire fin Cryptogramme

Je réglerai à réception de la facture (réservé uniquement aux administrations et collectivités)

Je souhaite recevoir une facture acquittée, qui me sera adressée à réception de mon règlement

Organisme, société CODE NAF

Fonction Activité

Nom, prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. : Fax :

E-mail obligatoire : Pour nous permettre de vous faire bénéficier de l'ensemble des services de votre abonnement, veuillez indiquer votre courriel

@

Si vos coordonnées de facturation sont différentes de celles de livraison ci-dessus, merci de nous le préciser.

*TARIFS TTC. TVA 2,10 %. Offre valable jusqu'au 31/12/2012. Conformément à la loi Informatique et liberté, nous vous informons que les données recueillies servent à la gestion de votre abonnement. Elles servent aussi à vous informer sur nos produits. Par ailleurs, des sociétés partenaires pourront, par notre intermédiaire, s'adresser directement à vous. Pour accord, cochez cette case

ÉNERGIE

Le solaire chinois taxé

L'UE va imposer pendant six mois des taxes sur les importations de panneaux solaires chinois, par étapes. Depuis le 6 juin, un tarif de 11,8 % est imposé sur toutes les importations de ces produits. Le 6 août, le tarif moyen sera de 47,6 %. Dans l'ensemble, les droits iront de 37,2 % à 67,9 %. C'est en décembre, à la fin de l'enquête anti-dumping, que l'UE décidera d'imposer ou non des droits définitifs sur les panneaux solaires chinois pour une période de cinq ans (lire aussi page 6).

CLIMAT

Des progrès à Bonn

L'UE espère l'obtention d'un relèvement du niveau d'engagement des différents pays d'ici à 2020 lors de la nouvelle session de négociations climatiques internationales qui s'est ouverte lundi à Bonn (3-14 juin). Cette réunion d'experts, préparatoire à la négociation de l'accord climatique mondial qui doit être signé en 2015 travaille sur un relèvement progressif des engagements, via des mécanismes nationaux encadrés par des lignes directrices agréées par la communauté internationale, et des procédures de surveillance par les pairs.

ÉCO-INNOVATIONS

Un financement efficace

Les derniers résultats de l'Initiative pour la compétitivité et l'innovation (CIP) créée en 2008 par l'UE pour encourager le décollage commercial de projets éco-innovants des entreprises européennes apportent la preuve de son efficacité. Les PME bénéficiaires ont obtenu pour chaque euro investi 20 euros de retour sur investissement, et chaque projet cofinancé (126 au total) a généré huit nouveaux emplois permanents. Intitulé « Analysing and reporting the results achieved by the CIP Eco-innovation market replication projects », le rapport de la DG Environnement montre aussi que les projets ont permis d'autres bénéfices environnementaux sur l'eau, les émissions de gaz à effet de serre et les déchets. Les 126 projets ont bénéficié de 86,3 millions d'euros. Le programme CIP est doté d'un budget de 200 millions d'euros pour 2008-2013. La Commission vient de lancer un nouvel appel à propositions.

L'ESSENTIEL

■ DÉCHETS

La TGAC, un signal prix faussé

Le Commissariat général au développement durable a évalué l'impact, sur la gestion des déchets, des recettes fiscales générées par la hausse de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). Son étude porte sur la période 2009-2012, suite à la réforme introduite par la loi de finances de 2009, en particulier sa composante « déchets ménagers et assimilés » (DMA). Pour rappel, cette réforme a introduit une taxe sur les installations d'incinération et relevé les taux applicables aux installations de stockage. L'objectif était de modifier les comportements dans le sens d'une réduction de la mise en décharge et de l'incinération. Principal constat, le niveau actuel de la TGAP-DMA paraît « trop faible ». Et pour cause, 90 % des tonnages stockés et 97 % des tonnages incinérés bénéficient d'une modulation à la baisse. Le taux effectif moyen pour le stockage est de 14,60 euros/tonne lorsque le taux plein est de 20. Pour l'incinération, de 2,90 euros la tonne pour un taux plein de 7. Point positif, ces modulations « ont vraisemblablement joué un rôle significatif dans l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des installations de stockage et d'incinération des DMA », note le rapport. Toutefois, cette justification « s'est amoindrie, voire a disparu ». Le rapport préconise donc de remettre en avant l'objectif initial : créer un signal prix en faveur de la prévention et du recyclage, « en poursuivant l'augmentation prévue et en atténuant sensiblement l'effet de ses modulations ». Un durcissement des conditions d'admission en centre de stockage est également envisagé. **PML**
developpement-durable.gouv.fr

GÉNIE ÉCOLOGIQUE

Vers une filière méditerranéenne

Le génie écologique côtier s'organise en filière. La directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) prévoit l'atteinte du bon état écologique des milieux d'ici à 2020. Avec un littoral méditerranéen soumis à de fortes pressions, la restauration des milieux devient essentielle. C'est dans ce contexte qu'est né le projet Gecmedd. Porté par le pôle Mer Paca, en partenariat avec le pôle Eau et le groupement Ea Eco-entreprises, il vise à favoriser l'émergence d'une filière en Paca, Languedoc-Roussillon et Corse. Le pôle Mer Paca avait anticipé dès 2009 : « Le pôle a pensé que la DCSMM allait engendrer des marchés de services et d'équipements, et lancé un appel à projets. Gecmedd vise maintenant à donner une vision globale du secteur », détaille Julie Person, en charge du projet. Au programme des deux années à venir, une cartographie des acteurs locaux (entreprises, laboratoires, collectivités, etc.), puis une étude des enjeux stratégiques (réglementaires, économiques ou encore politiques). **polemerpaca.com**

EN BREF

■ **Grolleau devient** fournisseur exclusif de Système U pour ses bornes de recharge pour véhicules électriques. **grolleau.fr**

■ **EDF Énergies Nouvelles et WPD offshore s'associent** pour répondre au deuxième appel d'offres français sur l'éolien en mer, en partenariat exclusif avec Alstom pour la fourniture des turbines. **alstom.com**

■ **Les deux associations HQE et Orée lancent** un groupe de travail commun pour faire progresser le secteur du bâtiment dans l'intégration de la biodiversité. Ouvert aux adhérents des deux associations, il vise à publier fin 2013 une méthode d'évaluation de la biodiversité d'un bâtiment neuf. Elle sera destinée aux professionnels du secteur, aux maîtres d'ouvrage et intégrée aux prochaines versions des référentiels HQE. **oree.org**

La Rochelle soutient les éco-entreprises

La communauté d'agglomération de La Rochelle a inauguré fin mai une nouvelle pépinière (il en existe quatre autres). Celle-ci est destinée aux éco-activités. Pleinement opérationnelle depuis mars, elle regroupe à ce jour six entreprises (Edie-ecocinetic, Erecie, Ciblenetwoks, Armorgreen, Parlier Environnement, Ecopole) sur 1 200 m² comprenant 3 ateliers et 10 bureaux (1 atelier et 5 bureaux sont encore disponibles). « Aujourd'hui cela représente 25 emplois et 50 sont prévus à terme », précise Maryline Simoné, vice-présidente en charge du développement économique. Dans le même sens, l'agglomération a lancé l'appel à projets « So Watt » qui s'est clôturé le 31 mai. Six entreprises sont candidates, deux seront sélectionnées le 2 juillet. « Nous retiendrons un porteur de projet ou une jeune entreprise de moins de deux ans ou une succursale souhaitant s'installer à La Rochelle. Nous mettrons des locaux à disposition dans l'écopépinière pour une durée allant de 3 mois à un an selon les projets. » Par ailleurs, La Rochelle va réhabiliter une zone de 27 hectares, qui accueillera un parc technologique sur l'efficacité énergétique des bâtiments. Les premiers travaux doivent commencer l'année prochaine pour une installation des premières entreprises en 2016.

DÉCHETS

Fort d'Issy lance la collecte pneumatique mobile

Les 1 623 logements du Fort d'Issy, à Issy-les-Moulineaux (92) ont inauguré la collecte pneumatique mobile des déchets ménagers d'Envac, partenaire de Veolia en France. Les ménages déposent leurs déchets (ordures ménagères et recyclables, sauf le verre) dans des bornes dotées d'une ouverture de 40 cm, soit dans un local dans l'immeuble, soit en extérieur, sans condition d'accès. « Pour des raisons de pente et d'encombrement du sous-sol, la collecte est effectuée par un camion aspirateur, une première en France », souligne Antoine Frérot, P-DG de Veolia. La fréquence – trois fois par semaine pour les OMR et deux fois pour les déchets recyclables – pourra être ajustée en fonction de la production des déchets. L'investissement, pour le système de collecte seul, se monte à 3,6 millions d'euros, soutenus à hauteur de 20 % par l'Ademe. Le coût pour l'utilisateur est stable, car les promoteurs immobiliers ont participé au financement des installations.

RSE

Renault forme à l'éco-conduite

Renault propose des formations à l'écoconduite et à la sécurité routière sur un circuit inauguré le 3 juin à Saint-Just (27). Celui-ci est ouvert aux professionnels et aux particuliers pour des stages théoriques et pratiques sur des véhicules thermiques et électriques. Tarif pour une journée : 250 euros. « Les bénéficiaires financeront des actions citoyennes, par exemple des stages à des personnes précaires », annonce Claire Martin, directrice RSE du constructeur. Renault s'est aussi associé à l'université d'Aix-Marseille pour un Diplôme universitaire (DU) sur la « gestion des risques routiers en entreprise ». circuit-renault.fr

EN BREF

■ **Masternaut intègre** dans ses plateformes les données en provenance des boîtiers écotaxe. L'entreprise entend ainsi permettre à ses clients d'optimiser les coûts de déplacement, ainsi que les coûts péage et écotaxe. masternaut.com

■ **Le Bureau de coordination énergies renouvelables** devient officiellement l'office franco-allemand des énergies renouvelables, comme annoncé en février

par les ministres de l'environnement des deux pays. Son programme de travail sera adopté le 2 juillet par le « comité de pilotage » de l'Office. enr-ee.com

■ **La société d'économie mixte de la Vienne confie** la construction de ses premiers parcs solaires à Armorgreen. Les deux parcs totalisent 5 MW. armorgreen.fr

Appels à projets

BÂTIMENT

Basse consommation en Aquitaine

L'Ademe et le conseil régional Aquitaine lancent l'appel à projets bâtiments basse consommation. Objectif : apporter un soutien méthodologique et financier à des projets de réhabilitations ou de constructions exemplaires tant sur le plan énergétique qu'environnemental. Les niveaux de performance nécessaires pour concourir sont supérieurs à BBC rénovation pour les réhabilitations et énergie positive pour le neuf. Tous les types de bâtiments (hormis les maisons individuelles) sont éligibles. Date limite de candidature : 15 juillet. aquitaine.ademe.fr

EAU

Réduire la pollution pluviale

L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse lance un appel à projets auprès des collectivités territoriales, les organismes de recherche, les promoteurs, les industriels pour des projets de réduction de la pollution pluviale. Les projets retenus seront ceux comprenant des études de déconnexion des eaux pluviales, des travaux d'installation de techniques innovantes, des programmes collectifs de récupération des eaux de pluie dans le cadre d'un projet global d'aménagement. Il vise aussi les actions de communication dans le cadre d'un programme de travaux, les études, les équipements de mesure et de gestion. Date limite de candidature : 12 juillet. eaumrc.fr

INDUSTRIE

Midi-Pyrénées soutient l'éco-innovation

Au travers de la mise en place de l'appel à projets Eco'Innov et Énergie 2013, la Région Midi-Pyrénées et l'Ademe veulent développer l'éco-innovation en soutenant des projets industriels novateurs, rentables et exemplaires ayant pour but le développement de solutions innovantes pour la conception, la fabrication de produits, services, procédés et systèmes. Ils ont identifié les domaines prioritaires suivants : énergie-efficacité énergétique, construction et aménagement durables, éco-procédés et produits éco-conçus, caractérisation et traitement des déchets, eau, sols pollués et émissions polluantes et outils de mesure et d'évaluation environnementale. Date limite de candidature : 30 juin. midipyrenees.fr

DU 24 MAI 2013

AIR

Contrôle de la fraction de gaz brûlés dans un cylindre moteur avec EGR RT IGR. N° 2982908 – IFP EN.

BÂTIMENT

Complexe isolant. N° 2982795 – Société moderne d'isolation représentée par le cabinet Laurent et Charras. Comprend une couche interne en mousse isolante destinée à être en contact avec un produit à isoler et une couche externe en fibres minérales.

BIOMASSE

Enveloppe de réaction pour un réacteur photosynthétique. N° 2982874 – Microphyt représenté par le cabinet Germain et Maureau. Adapté pour la culture de micro-organismes photosynthétiques, notamment d'algues, ladite enveloppe étant conçue pour flotter sur une étendue d'eau et délimiter un parcours d'écoulement diphasique gaz/milieu de culture liquide.

Système de mesure directe de multiples biodégradabilités. N° 2982953 – Envolure représenté par le cabinet Pontet Allano & Associés. Kit de mesure de la biodégradabilité des substrats organiques par la détection fluorescente et/ou colorimétrique de l'activité microbienne générée par l'ajout de substrats organiques dans un mélange de micro-organismes.

BRUIT

Dispositif antibruit de résonance pour pneu. N° 2982798 – Michelin.

Système de génération de son extérieur pour véhicules automobiles. N° 2983025 – Peugeot Citroën Automobiles. Comportant des fonctions d'alarme, avertisseur sonore et signal sonore préventif d'approche.

DÉCHETS

Identification et tri de matière bois de recyclage. N° 2982955 – Kweo Energie représenté par Brema-Loyer. Par analyse multi-spectrale des émissions atomiques à plasma spectroscopique.

TECHNOLOGIES

AIR

Alcion récupère l'ammoniac du compostage

Les effluents gazeux générés par l'usine de compostage de boues et de déchets du Sydec à Campet Lamolère (Landes) seront valorisés en 2014 grâce à un procédé breveté par Alcion, spécialisée dans la valorisation des polluants chimiques. Mis en œuvre industriellement pour la première fois, il consiste à récupérer l'ammoniac sur le traitement de l'air de l'usine. « Nous valorisons les effluents chimiques, notamment l'ammoniac gazeux, émis par les usines de compostage, sous forme de nitrate d'ammonium. Nous modifions le procédé de traitement de l'odeur en remplaçant l'acide sulfurique par de l'acide nitrique. Ainsi, nous obtenons du nitrate d'ammonium, valorisable, alors que le sulfate d'ammonium ne se valorise pas. Ce nitrate d'ammonium est ensuite concentré à 20 % », explique Jean-Philippe Picard, président d'Alcion. Le nitrate d'ammonium liquide peut traiter les oxydes d'azote des incinérateurs ou être utilisé par des agriculteurs comme engrais azoté d'origine végétale. En employant le même processus, Alcion propose également de valoriser le nitrate de sodium. « Une fois enlevé l'ammoniac de ces effluents, il reste le nitrate de sodium qui est concentré à 50 % », précise Jean-Philippe Picard. Cette solution sera vendue au Sydec, mais aussi à des exploitants de réseaux d'assainissement. En injectant la solution liquide dans les eaux usées, ils éviteront les formations d'odeurs liées au sulfure d'hydrogène (H₂S), notamment dans les réseaux à faible pente. Cette unité de valorisation des gaz représente pour le syndicat un investissement de 630 000 euros, soutenu à hauteur de 292 500 euros par l'Ademe.

Contact : jp-picard@alcion-env.com

CW

CHIMIE VERTE

Global Bioenergies passe au stade industriel

Global Bioenergies a validé les tests de production d'isobutène gazeux, par voie fermentaire, dans un pilote de laboratoire de 42 litres. La société se lance dans l'étape suivante, le pilote industriel. Celui-ci sera construit à partir de juillet 2013, sur le site de la bioraffinerie de Pomacle-Bazancourt, près de Reims, et sera exploité avec ARD, spécialiste de la montée en échelle des procédés de fermentation. D'un volume de 500 litres, il aura une capacité de production de 10 tonnes par an. Le procédé de production sera complété par une unité de purification. Les échantillons produits seront testés par Arkema, qui travaille sur un procédé d'oxydation sélective spécifique aux molécules d'origine renouvelables. Ce pilote industriel sera soutenu par le programme des investissements d'avenir à hauteur de 5, 2 millions d'euros. global-bioenergies.com

EN BREF

■ **General Electric propose**, pour le secteur résidentiel et l'hôtellerie, l'ampoule Led GLS: avec son culot à vis, elle remplace les ampoules de 40 et 60 W à incandescence, avec une diffusion de la lumière omnidirectionnelle (270°). gelighting.com

■ **Engineering Mesures propose** un détecteur d'interface, ID-200, permettant la mesure de la teneur en eau dans les

procédés de séparation liquide/liquide, y compris les émulsions et les mousses. Il permet de réduire jusqu'à 80 % les rejets d'hydrocarbures en station d'épuration. mesure.com

■ **01dB lance** la machine à choc TM01, pour la mesure de bruits d'impact, dans les bâtiments notamment. Légère et robuste, elle dispose d'une autonomie de 2 heures. acoemgroup.fr

Sepen se dote d'un deuxième site de test

Le Site expérimental du petit éolien national (Sepen) a inauguré le 1^{er} juin une deuxième ligne de test du petit éolien (surface balayée par les pales inférieure à 200 m²) à Malbouissou dans l'Aude. Il étend ainsi son site de Narbonne-Montplaisir, qui peut accueillir depuis 2004 quatre machines de 10 kW maximum. Il permet la caractérisation technique des éoliennes – courbe de puissance, impact sonore aux différentes longueurs d'onde et résistance mécanique – après mesures pendant environ six mois. Situé dans une zone de vent laminaire, le site permettra aussi à terme de délivrer des certifications de normes internationales, pour des éoliennes de 20 à 30 mètres, d'une puissance de plusieurs dizaines de kilowatts. « Avec cette deuxième ligne, l'association Pôle Energies 11 amplifie la demande initiale locale d'agriculteurs désireux de diversifier leurs sources d'énergie », se réjouit Franck Turlan, coordonnateur de Pôle Energies11, chargé de la maîtrise d'ouvrage. Le Sepen peut désormais tester tout petit éolien, avec une ligne propre à la R&D à Montplaisir, où les turbulences élevées en font un efficace « crash test », et un site plus grand de huit places à Malbouissou, pour la certification et un complément de R&D des aérogénérateurs de plus grande puissance ; les deux seuls lignes existantes en France. sepen.fr

PHOTOVOLTAÏQUE

Imerys lance son kit d'autoconsommation

Dix ans après la présentation de sa tuile photovoltaïque, Imerys Toiture propose un kit d'autoconsommation. Evolu'kit se compose de 5 m² de tuiles photovoltaïques, d'une console comprenant tous les équipements électriques, dont un onduleur qui transforme le courant continu en courant alternatif. « D'une puissance de 660 Wc, il est conçu pour les besoins diurnes : équipements multimédia, électroménagers (réfrigérateur, lave-linge, etc.), VMC, etc. », explique Olivier Lafore, directeur marketing d'Imerys Toiture. En cas de surproduction, l'électricité est envoyée sur le réseau, mais n'est pas rémunérée par ErDF. Evolu'kit est pensé pour les constructions neuves. Il s'adapte à la zone géographique et à la surface du bâtiment. imerys-toiture.com

DÉPOLLUTION

Le CNRS veut encapsuler les marées noires

Des micelles pour encapsuler les marées noires dans des grains de sable : c'est l'objet des recherches menées en collaboration par l'institut Jean Le Rond d'Alembert (CNRS/université Pierre et Marie Curie) et du laboratoire Charles Coulomb (CNRS/université Montpellier 2), et Princeton. Le mécanisme d'encapsulation fait appel à l'auto-assemblage par capillarité aux interfaces, et permettrait d'atténuer les effets des marées noires. Le sable, saupoudré au-dessus de la nappe de pétrole, crée des gouttelettes, qui forment ensuite des « radeaux granulaires », qui coulent et peuvent être récupérés. L'enveloppe étant poreuse, les bactéries peuvent dégrader le polluant. cnrs.fr

EN BREF

■ **La gamme Action Clean S de produits de nettoyage d'Ecolab cumule** formulation écologique et réduction des emballages, grâce aux flacons de recharge très légers (32 g). Elle permet de fabriquer 1 000 litres de solutions avec un litre de concentré... Le tout est garanti par l'Eco-label européen. ecolab.com

■ **L'Institut Fraunhofer** de recherche sur le bois a développé une technique

de collage rapide des panneaux de bois pour le secteur de la construction, pour remplacer les vis et les clous. Une bande métallique enduite de colle est introduite entre les panneaux à coller, soumise à un champ électrique qui fait fondre la colle. Les panneaux sont ainsi assemblés en une minute. Des tests pilotes avec une entreprise devraient commencer d'ici à la fin 2013. fraunhofer.de

Brevets

DU 24 MAI 2013

ÉNERGIE

Ballon comprenant des moyens photovoltaïques et un dispositif de concentration solaire.

N° 2982840 – Thales représenté par Marks & Clerc France.

Procédé de production de biométhane.

N° 2982857 – GDF Suez représenté par le cabinet Schmit Chrétiens. A partir de charge hydrocarbonnée comprenant une étape de gazéification.

Récupération d'énergie dans un aéronef.

N° 2982846 – Turbomeca représenté par Bloch & Bonnetat. En altitude et au sol, par récupération de l'énergie thermique à l'échappement.

Composition pâteuse à base de charges conductrices carbonées.

N° 2982866 – Arkema France représenté par le cabinet Plasseraud. Pour la fabrication d'électrodes de batteries Li-ion et de supercondensateurs.

Combustible compressé à base de tiges de lavandes.

N° 2982870 – 9Box représenté par Macquet & associés.

Système de conversion d'énergie solaire en énergies électrique et chimique.

N° 2982876 – CEA représenté par Novaimo. Par transformation de l'eau en vapeur d'eau et l'électrolyse de la vapeur d'eau.

Dispositif thermo-électrique.

N° 2982996 – Valeo Systèmes Thermiques représenté par Gevers France. Permettant de créer un courant électrique à partir d'un gradient de température appliqué entre deux faces de contact de pistes de conduction électrique.

Batterie d'accumulateurs protégée contre les courts-circuits internes.

N° 2982998 – CEA représenté par Opilex.

Rotor de machine électrique tournante à aimants permanents.

N° 2983007 – Moteurs Leroy-Somer représenté par le cabinet Nony. Invention relative à un rotor de machine électrique tournante à concentration de flux.

■ EFFLUENTS

Orège passe un nouveau cap

Orège s'apprête à changer de statut. La société d'Aix-en-Provence veut entrer sur le marché Nyse-Euronext de la Bourse de Paris. Cette étape clé, après une inscription au marché libre en 2008, doit permettre de répondre aux besoins de financement de l'entreprise. Orège est à l'origine de deux technologies innovantes de traitement des effluents et des boues. Développées en interne, ces technologies – Sofhys et SLG – entrent en phase d'industrialisation et de déploiement chez les clients. Objectif : offrir une réponse aux nouvelles exigences réglementaires, aux impératifs environnementaux tout en réduisant les coûts de traitement des effluents et des boues pour les industriels et les collectivités locales.

Deux contrats principaux sont en cours de déploiement. Ils représentent près de la totalité du chiffre d'affaires de la société en 2012, soit environ 1 million d'euros. Mais le portefeuille de projets qualifiés comprend déjà plus de 60 projets, contre moins de 10 il y a un an à la même date.

« En l'état de ses connaissances, Orège considère que l'impact maximum de chiffre d'affaires de ces projets susceptible d'être généré sur les trois prochaines années pour les ventes d'unités/équipements, et sur les cinq prochaines années pour les revenus générés par ces ventes, ressort à plus de 70 millions d'euros », indique la société. Avec une telle montée en puissance, l'entreprise atteindrait l'équilibre financier... alors que le groupe dirigé par Pascal Gendrot a, depuis sa création en 2005, toujours perdu de l'argent. Soit un peu plus de 3,8 millions d'euros au total, dont 1,6 million rien qu'en 2012. La levée de fonds qui accompagnera l'entrée sur Nyse-Euronext pourrait approcher 15 millions d'euros. Ce montant est destiné au financement des nouvelles phases de recherche et le déploiement commercial d'Orège. Jusqu'à présent, les 20 millions d'euros levés depuis sa création ont été apportés par des investisseurs privés et par des fonds, notamment Climate Change Capital à la tête de 31 % du capital. **orege.com** JD

PHOTOVOLTAÏQUE

Des droits de douanes risqués

La guerre est presque déclarée. La Commission européenne a confirmé sa volonté d'imposer des droits de douane provisoires à hauteur de 11,8 % sur les wafers, cellules et modules photovoltaïques d'origine chinoise. Ces droits s'appliqueront à partir du 6 juin et augmenteront automatiquement à 47,6 % en moyenne après deux mois, si aucune solution négociée n'est trouvée avec la Chine. Cette escalade inquiète les industriels européens. Selon plusieurs associations, comme la Fédération de l'industrie allemande (BDI) ou le WWF, ces droits risquent de se retourner à terme contre le développement du secteur solaire européen. Ce surcoût risque en effet de compli-

quer le modèle économique et le financement des projets photovoltaïques dans l'Union européenne. Selon IHS, des droits de 45 % pourraient réduire le seul marché allemand de presque 2 GW, soit plus de 25 % de sa capacité installée en 2012. Par ailleurs, les groupes européens seront directement pénalisés par la hausse de leurs coûts d'approvisionnement et la baisse parallèle du nombre de projets, avec le risque de ne pas pouvoir trouver d'autres fournisseurs à temps. Enfin, les analystes de Citigroup rappellent que le cas américain a montré que les droits de douanes sont facilement contournés par les sociétés chinoises, via Taiwan ou d'autres pays voisins.

CONSEIL

Efficap Énergie reprend Carron

Fondée en 2009, la société de conseil en efficacité énergétique Efficap Énergie cherchait une acquisition. Le fondateur de Carron Consultants, lui, cherchait un successeur. Les deux entreprises viennent de se trouver. Cette acquisition permettra à Efficap d'élargir sa palette de conseil vers la certification autour des normes qualité et environnement. Les modalités de la transaction ne sont pas communiquées. **efficap-energie.com**

SOLAIRE

Centrosolar se restructure

Frappé par une division par deux de ses ventes au premier trimestre et une perte opérationnelle de 11 millions, Centrosolar vient de régler le problème de sa dette. Le groupe allemand a obtenu la conversion d'une partie de ses créances en actions. Une opération qui lui permet de faire passer sa dette de 114 à 41 millions d'euros environ. La restructuration financière va s'accompagner d'une réorganisation opérationnelle. **centrosolar-group.com**

AIR

Climater se renforce

Soutenu par Weinberg Capital Partners, Climater vient de racheter CMFT, une société bordelaise spécialisée dans le génie climatique industriel et le traitement de l'air. Elle a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros. Comprenant 17 sociétés réparties sur 20 sites, Climater compte 550 employés et dépassera avec cette acquisition le cap des 100 millions d'euros de revenus cette année, soit 20 % de plus qu'en 2012. **groupe-climater.com**

■ BÂTIMENT

La timide conversion aux biomatériaux

Des filières encore en structuration, un manque d'outils d'identification et de caractérisation... L'intégration des biomatériaux à un projet de construction ou de rénovation demande encore une forte implication des professionnels.

BBC, qualité de l'air intérieur, garantie de performance énergétique, RT 2012... Et la nature dans tout ça ? Le secteur du bâtiment s'efforce depuis plusieurs années de réduire ses impacts environnementaux, mais encore trop rarement sous le prisme de la préservation de la biodiversité. Et quand c'est le cas, c'est la plupart du temps au travers d'un mur ou d'une toiture végétalisée. L'impact d'un projet sur le vivant dépend pourtant également de l'origine et du degré de transformation des matériaux de construction choisis. Le guide « Bâtir en favorisant la biodiversité » de Naturparif préconise ainsi d'augmenter la part de matériaux recyclés intégrés en identifiant notamment les démarches voisines d'écologie industrielle, de privilégier les ressources locales et de se référer à des labels d'exploitation durable, comme FSC ou PEFC pour le bois.

Si on voit apparaître ici ou là une école isolée en paille ou une résidence sociale construite en béton de chanvre, et les filières correspondantes faire des efforts de structuration, la plupart des entreprises s'intéressent surtout au bois. Le décret du 15 mars 2010 en imposant une quantité minimale dans certaines constructions a été invalidé fin mai par le Conseil constitutionnel, à la suite d'une saisine des professionnels du ciment et du béton. Mais certains se sont déjà engagés. « Nous avons adopté en janvier 2012 une politique sur le bois qui privilégie les structures mixtes et recruté deux ingénieurs spécialisés. Nous livrons cet été, à La Rochelle, une résidence universitaire composée de modules de bois massif préfabriqués en usine. Pour incorporer davantage de matériaux bio-sourcés à nos projets, il nous reste un important travail tech-

nique et de persuasion, en interne comme auprès des maîtres d'ouvrage. Nous préparons néanmoins pour fin 2014 une démarche structurée, un de nos engagements dans le cadre de la Stratégie nationale de biodiversité », témoigne Ingrid Jouve, responsable développement durable d'Eiffage Construction.

« Convaincre mes collègues du service bâtiment n'est pas le plus simple »

Donneurs d'ordres ou entreprises motivées disposent à ce jour de peu d'outils, mis à part un guide des Amis de la Terre sur l'habitat social. « Il n'existe pas de critère sur la biodiversité dans les fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES). Nous avons donc développé une « calculette » d'analyse de cycle de vie. Nous avons en outre confié une veille technique à des étudiants du mastère Biodiversité, environnement et grandes infrastructures que le groupe a contribué à créer », reprend Ingrid Jouve. Sur le sujet, le ministère de l'Écologie n'a cependant pas chômé. Pilote d'un plan d'action spécifique, Jean-Michel Grosselin, de la direction générale de l'Aménage-

ment, du Logement et de la Nature (DGALN) doit présenter le 12 juin, à Sens, les avancées de trois années de travail. Un label bâtiment bio-sourcé, pas encore pleinement opérationnel, est même sorti fin 2012.

« De nombreux acteurs s'interrogent sur la maturité des filières bio-sourcées, mais il faut savoir que 7 à 8 % des isolants sous avis techniques du marché sont à base de chanvre, de lin ou de bois », révèle Bernard Boyeux, directeur de l'association Constructions et bioressources, qui vient de mettre en ligne un centre de ressources et d'information national et régional. L'absence d'outils ou de structure de référence contraint cependant les professionnels à aller chercher l'information auprès de chaque filière. Des filières que la collectivité peut inspirer, à l'image du conseil régional d'Aquitaine qui a récemment chargé le cabinet de conseil Nomadéis d'accompagner « l'émergence d'un marché local d'écomatériaux » ou du parc naturel régional du Gâtinais français qui a créé sa filière locale Atout chanvre. À l'image également d'Amiens (80), qui affectait en 2010 un mi-temps de chargé de mission au développement des écomatériaux dans ses projets. « Ce sujet, très complexe, ne représente plus que 10 % de mon activité. En marché public de rénovation, les difficultés s'avèrent nombreuses, et convaincre mes collègues du service bâtiment n'est pas le plus simple », regrette Patrice Cotté, l'intéressé, qui attend des jours meilleurs pour reprendre son bâton de pèlerin... FT

AGENDA

- **Les 25 et 26 juin**, à Paris, l'Ademe organise le colloque Prévention & gestion des déchets dans les territoires. ademe.typepad.fr
- **Du 1^{er} au 3 juillet**, à Nantes, Ideal Connaissances et les Eco Maires organisent les 3^{es} Assises nationales de la biodiversité. assises-biodiversite.com
- **Du 9 au 13 septembre**, à lieu à Nantes le World Green Infrastructure Congress, le premier congrès international sur le bâti végétalisé. wgic2013.com
- **Les 25 et 26 septembre**, à Paris, a lieu Atmos'fair, la conférence internationale sur la qualité de l'air intérieur et les pollutions atmosphériques. atmosfair.fr

SYNDICAT DE L'ÉCLAIRAGE

Lionel Brunet est nommé délégué général du syndicat de l'éclairage. Après plusieurs années au sein du groupe SNPE, il devient directeur général de Pyroalliance, puis en 2003 de Bergerac NC, avant de rejoindre le comité de direction du groupe en 2008. Il a créé et présidé, jusqu'en 2010, l'association professionnelle Wonipa, qui regroupe au niveau mondial l'ensemble des fabricants de nitrocelluloses.

ECODDS

Louis Chardigny est nommé directeur d'exploitation et relations opérateurs de l'éco-organisme spécialisé sur la gestion des déchets diffus spécifiques (DDS). Il aura pour mission d'orchestrer la réalisation des prestations d'enlèvement et de traitement. Ses objectifs seront d'améliorer la filière de collecte et de recyclage des DDS. Il a débuté sa carrière chez Veolia Environnement, où il était depuis 2011 en charge de la gestion déléguée de grands comptes industriels en France pour la division Propreté.

ANRU

Michel Delebarre est nommé président de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). Le sénateur-maire de Dunkerque et président de la communauté urbaine de Dunkerque a occupé entre 1984 et 1993 de nombreux postes ministériels. Il a été notamment ministre de la Ville. Il est aussi président de l'Association des communautés urbaines de France (Acuf) depuis novembre 2012.

Environnement Magazine Cleantech

38, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01 53 45 96 52 - Fax : 01 53 45 89 11

Directeur de la publication : Charles-Henry Dubail,

Directeur délégué : Christoph Haushofer

Rédactrice en chef : Dominique Bomstein,

Rédactrice en chef adjointe : Albane Canto,

Chef de rubrique : Thomas Blossville

t.blossville@victoires-editions.fr

Ont collaboré à ce n° : Marie-Noëlle Charles, Julien Dupain, Sylvie Luneau, Philié Marcangelo-Leos, Catherine Mancel, Véronique Parassole, Pauline Rey-Brahmi, Fabian Tubiana, Christiane Wanaverbecq

Rédacteur graphiste : Pierre Boillin

Abonnement 40 n° et l'accès illimité aux archives

d'Environnement Magazine Cleantech - Tarif 1 an :

960 € TTC (TVA 2,10 %) - vente@victoires-editions.fr

Commission paritaire : 0313 T81227 - ISSN : 2116-2980

Dépôt légal à parution - Impression : Dupliprint, 95330

Domont - © Environnement Magazine Cleantech,

toutes reproductions interdites - RCS Paris B342731247

COCCON Preprint
Imprimé sur Cocoon Preprint,
papier 100% recyclé certifié FSC.



INTERVIEW

« L'énergie constitue le 2^e poste de dépenses »

L'association nationale des industries alimentaires lance un programme de formation à la compétitivité énergétique des entreprises agroalimentaires. Il démarrera en septembre prochain.

Quel est l'objectif du programme ?

Le programme Faceea – pour formation à la compétitivité énergétique des entreprises agroalimentaires – s'adresse en priorité aux PME-TPE, qui représentent 98 % du secteur. Il vise à leur apporter des outils pratiques pour réduire significativement leurs consommations. Cela devient, via notamment les prix de l'énergie, une préoccupation des chefs d'entreprise. En moyenne sur le secteur agroalimentaire, qui recouvre des métiers très différents, l'énergie constitue le deuxième poste de dépenses derrière les matières premières.

Avec quel calendrier ?

Nous avons commencé par former les formateurs. Nous voulions qu'ils aient une double compétence en énergie et en agroalimentaire. C'est pourquoi nous avons fait appel à Manitude, société de formation, et Okavango-Energie, cabinet de conseil spécialisé. La construction de formations sur mesure est une volonté du ministère de l'Ecologie (Medde) clairement exprimée à tous les lauréats de premier appel à projets Certificats d'économie d'énergie, dont est issu Faceea. Nous espérons convaincre 1 000 entreprises.

Comment la formation va-t-elle se dérouler ?

La formation commence par une demi-journée de sensibilisation du chef

d'entreprise. Puis son responsable énergie suivra trois jours de formation espacés d'un mois. Le premier jour sera consacré aux échanges d'expériences, le deuxième au diagnostic et le troisième au plan d'actions et à son suivi. Le coût de la formation est de 3 000 euros, dont 800 euros, à la charge de l'entreprise, entre dans son plan de formation. Le reste est pris en charge par EDF, qui le valorise sous forme de certificats d'économie d'énergie. Le Medde a fixé que 15 euros dépensés rapportaient 1 kWh Cumac.

Quel pourcentage d'économie une PME peut-elle attendre ?

Nous évaluons qu'une économie entre 15 et 20 % est possible sans réaliser d'investissements, qu'il s'agisse de changements de comportements individuels ou de modifications des méthodes de production. D'où l'importance de bien choisir le référent énergie dans l'entreprise pour que son plan d'actions porte ses fruits. Avec des investissements, les économies peuvent atteindre 25 à 30 %.

Est-il prévu d'accompagner les PME jusqu'à la certification Iso 50 001 ?

Ce n'est pas l'objectif du programme. Mais, sur la base du réseau de PME impliquées que nous allons constituer, on peut imaginer à plus long terme un programme collectif d'accompagnement. DB

Françoise Gorga,
responsable
recherche et
innovation à l'Ania



Okvango-Energy suit les IAA

Okvango-Energy mène depuis trois ans une enquête annuelle sur la maturité énergétique des entreprises de l'agroalimentaire. Jean-Pierre Riche, son P-DG, constate une grande disparité au sein des entreprises selon leur intensité énergétique et leur taille. En moyenne, 30 % n'ont jamais réfléchi à l'énergie, faute de compétences en interne et de capacité de financement, et 14 % ont déjà bien avancé. Okvango-Energy a construit une méthodologie baptisée Leanergy. Elle sera déployée lors de la formation. Elle structure une stratégie globale à travers huit leviers, qui touchent tant les comportements individuels que les méthodes de production, en passant par la qualité des investissements et le sourcing d'énergie.